Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 045-214500241-20260521-DELIB2026052137-DE

MAIRIE DE BAULE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**COMMUNE DE BAULE**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Joëlle TOUCHARD, 1ère adjointe.

**Etaient présent(e)s :**

Mme Joëlle TOUCHARD, M. Aurélien BRISSON, Mme Brigitte LASNE DARTIAILH, M. Laurent PINAULT, Mme Aude VOIEMENT, Mme Véronique CHERIERE, M. Charles BERTRANDO, Mme Caroline BACHELIER, M. Yann BERTIN, Mme Nicole GITTON, M. Thomas KOOB, M. Guillaume LARGEAU, M. Henri LE BOT, Mme Victoire MAIGNAN WATSON.

**Etaient absent(e)s excusé(e)s :** M. Thomas LAINE, Mme Stéphanie CROZETIERE LORRAIN

**Etaient absent(e)s et avaient donné pouvoir :** M. ECHEGUT Patrick à Charles BERTRANDO ; Mme Frédérique LAMAIN ORMIERES à Veronique CHERIERE ; M. Jonathan ALEXANDRE PERREIRA à Yann BERTIN

**A été élu(e) secrétaire de séance :** Mme Victoire MAIGNAN WATSON

## DELIBERATION 2026 n°37 : TRAVAUX – sécurisation de la PISTE CYCLABLE rue de la Bruère

M. Aurélien BRISSON, adjoint aux travaux, pose la question de sécuriser les usagers de la piste cyclable nouvellement réalisé rue de la Bruère en direction de la zone d'activités Synergie, notamment suite aux dégradations. 3 choix sont possibles :

- Proposition écartée d'office : Installer des bordures bétons risquerait d'endommager la fibre juste à ce niveau
- Installer un bourrelé en ciment : 100€ du ml sur 700 ml, cette solution onéreuse pose également le problème d'évacuation des eaux de ruissellement et de dégradations directes sur le calcaire de la piste cyclable.
- Installer des merlons de terre estimés entre 15 000 et 20 000€
- Ne rien faire et laisser vivre la bande enherbée de 50 à 80 cm

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 045-214500241-20260521-DELIB2026052137-DE

MAIRIE DE BAULE

La date de réalisation est importante. M. Brisson informe que la couche de roulement sera faite en fin d'année ou en 2027. L'entreprise actuelle est encore présente, il faudrait bénéficier de leur présence. Il est dit que la piste cyclable est proche de la voirie et une crainte est que la voiture se déporte, il y a une impression de route large. Donc la solution d'installer un merlon en terre serait la solution la plus appropriée.
L'avis peut également être de sensibiliser les usagers. Mais il faut permettre aux 2 roues de circuler sur cette voirie en toute sécurité. Pour autant, l'idée est de ne pas intervenir dans l'urgence, la voie nouvellement créée est dédiée aux cyclistes.

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide de, suite à la question posée souhaitez-vous mettre un équipement, avec 14 voix contre, 1 abstention et 1 pour :**

- **De ne mettre** en place aucun équipement

Pour extrait conforme,

Baule, le 01/06/2026
Le Maire,
Patrick ECHEGUT

Signé électroniquement par : Patrick ECHEGUT
Date de signature : 03/06/2026
Qualité : Baule - Maire

4 rue Jean Bordier 45130 Baule - Tél : 02 38 44 38 45 - Fax : 02 38 44 38 68
accueil@commune-baule.fr - www.commune-baule.fr